

El Salvador

détriment des intérêts primordiaux de tous ceux qui souffrent du conflit.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, permettez-moi de rappeler que les Canadiens ont la réputation d'avoir toujours cherché des solutions pacifiques à tous les conflits, réputation dont ils sont fiers, et que nous tenons à ce qu'on interprète nos entretiens avec notre plus proche ami et plus grand allié comme des efforts pour l'amener à adopter notre position et à favoriser un règlement humanitaire du conflit.

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur l'Orateur, c'est une question importante que celle dont le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) a saisi la Chambre, et le ton réfléchi des exposés témoigne du sérieux avec lequel tous les partis l'ont accueillie. A notre époque, nous voyons certains gouvernements commettre les pires atteintes aux droits de la personne et faire subir les pires sévices à leurs propres concitoyens. C'est hélas! le fait aussi bien des dictatures de gauche que de celles de droite, car nulle idéologie n'a l'exclusivité de la moralité.

Quant au Salvador, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) a publié le 2 mars la liste des mesures que le Canada a prises dans le cadre de notre engagement global de promouvoir, de concert avec d'autres pays, la cause des droits de la personne. A maintes reprises, dans le cadre de l'organisation des États américains, dans celui des Nations Unies et de ses organismes, ainsi qu'à l'occasion des pourparlers bilatéraux qu'il a eus avec le gouvernement du Salvador à la mi-février, le gouvernement du Canada a formulé des instances relativement aux droits des Salvadoriens.

Nous avons constamment proclamé notre appui à la cause de la paix et notre opposition à la fourniture d'armes offensives au Salvador, qu'elles proviennent de pays communistes ou capitalistes.

Nous n'avons pas cessé d'insister sur l'importance et la nécessité d'une solution politique, et non militaire, au Salvador. Nous avons fait bien comprendre qu'il n'est pas question que le Canada ou quelque autres pays impose une solution politique à ce pays ou favorise un côté plutôt que l'autre, et qu'il appartient aux Salvadoriens de régler la question eux-mêmes.

Des pays très proches du Salvador, le Mexique et le Venezuela par exemple, ont adopté cette même position. On trouvera aux pages 7817 et 7818 du hansard un certain nombre de communiqués conjoints, que je ne citerai pas ici, du Canada avec le Mexique, avec le Venezuela et avec le Brésil, exprimant tous l'espoir de voir un jour régner la paix, la démocratie et la justice sociale au Salvador, et exprimant également leur opposition à toute forme d'intervention étrangère. La position du Canada est donc claire et logique.

La motion dont nous sommes saisis ne propose ni ne recommande rien qui soit susceptible de mettre un terme à la violence au Salvador, et se borne à protester contre la décision du gouvernement des États-Unis de fournir de l'équipement militaire. Cette motion est partielle, car elle n'exprime pas d'inquiétude à l'égard des livraisons d'armes aux guérilleros qui contribuent ainsi à alimenter la violence et à augmenter tragiquement les pertes de vie.

La motion presse en outre le premier ministre (M. Trudeau) de réclamer, dans ses entretiens avec le président des États-Unis, la cessation de toute intervention militaire américaine.

Le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont déjà expliqué maintes fois publiquement que notre gouvernement a pour politique de s'opposer à toute intervention militaire, qu'il s'agisse de celle des États-Unis, d'un pays du bloc communiste ou de n'importe quel autre pays. C'est la politique du gouvernement depuis des mois, qu'a énoncée plus d'une fois, et confirmée encore aujourd'hui, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Si les néo-démocrates veulent faire adopter une résolution qui contribue de façon positive à mettre fin à la tragédie qui déchire le Salvador, pourquoi la motion n'invite-t-elle pas le premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, non seulement à discuter de la question avec le président des États-Unis, mais encore à faire appel aux chefs des groupes de révolutionnaires au Salvador? Le secrétaire d'État nous a affirmé avoir exposé clairement la position du Canada aux représentants des forces révolutionnaires lors de leur visite à Ottawa il y a quelques semaines. Sauf erreur, certains députés d'en face ont eux aussi eu l'occasion de s'entretenir avec ces représentants à la même occasion; j'espère qu'ils ont eux aussi insisté sur la nécessité de suivre la voie de la paix et des négociations.

● (2030)

Le 2 mars, à la Chambre, le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) a dit:

... le seul recours qu'ont les ressortissants de ce pays pour lutter contre un régime militaire brutal est malheureusement la contre-offensive militaire.

Cette observation me laisse très perplexe. Je vois mal comment un homme politique peut sanctionner le recours à la violence, quelle que soit la provocation. Il va de soi qu'en tant que politiciens, nous devrions tenter de régler le conflit par la négociation, non par l'intervention militaire.

Le Canada n'a pas d'ambassade au Salvador. Il nous est parfois difficile de connaître exactement la situation qui existe dans ce pays, mais nous pouvons passer en revue les événements qui se sont passés là-bas depuis la chute du gouvernement Romero le 15 octobre 1979. Ces événements ont fait couler pas mal d'encre. En accédant au pouvoir, le nouveau gouvernement promet des réformes sociales. Le 25 octobre 1979, on annonçait la composition du nouveau cabinet. Deux jours plus tard, les forces de gauche ont commencé à recourir à la violence, à fomenteur des émeutes et à se livrer au pillage, et deux ministères ont été occupés par des éléments de gauche. Ce que l'on se demande, c'est pourquoi, après deux jours seulement, les guerilleros de gauche ont décidé que les réformes promises n'auraient pas lieu et qu'il était nécessaire de commencer à protester violemment.

Les bombardements et les actes de violence se sont poursuivis tout le mois de novembre. Le 28 novembre, des groupes de l'aile gauche révolutionnaire ont enlevé l'ambassadeur de l'Afrique du Sud. En décembre et jusqu'en janvier 1980, la violence s'est accrue à tel point que le haut-commissariat de Grande-Bretagne se voyait dans l'obligation de fermer ses portes. En février 1980, des groupes révolutionnaires occupaient l'ambassade d'Espagne et le gouvernement allemand annonçait son intention de fermer la sienne. Les actes de violence se sont poursuivis et l'État de siège fut proclamé le 6 mars. Le 24 mars, l'archevêque Romero était assassiné pendant qu'il disait la messe, et même ses funérailles, le 30, furent le théâtre de bombardements et de fusillades. Les gauchistes